

17 Mar 2023 -16:51

Appartient à [Conseil des ministres du 17 mars 2023](#)

Constitution d'une réserve de crise du personnel des autorités publiques fédérales

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la constitution d'une réserve de crise du personnel des autorités publiques fédérales.

Le projet vise, d'une part, à favoriser la capacité d'intervention du personnel des autorités publiques fédérales pendant une crise et, d'autre part, à en concrétiser la coordination. La réserve de crise sera déployée sur une base volontaire et devra pouvoir être mobilisée de manière performante, rapide et flexible.

Le projet prévoit :

- les conditions pour le recours à la réserve de crise
- que la direction générale Recrutement et Développement du SPF Stratégie et Appui constitue et gère la réserve de crise et qu'elle en coordonne l'intervention
- que le directeur général Recrutement et Développement détermine les formations que les réservistes sont tenus de suivre chaque année et qu'il doit remettre un rapport annuel sur le recours à la réserve de crise à la ministre de la Fonction publique.

Le projet sera transmis pour avis au Conseil d'État à l'issue des négociations syndicales. La réserve de crise sera alors concrètement mise en place à l'automne, dès que la décision sera publiée au Moniteur belge.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole (NL)
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be